



CPHA ACSP

CANADIAN PUBLIC HEALTH ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

Association canadienne de santé publique

Assemblée générale annuelle 2015

Mercredi le 27 Mai 2015 de 7 h 15 à 8 h 45

Hôtel Hyatt Regency, Regency E & F

655, rue Burrard

Vancouver (Colombie-Britannique)

Procès-verbal

Présidente : Ardene Robinson Vollman, présidente du conseil d'administration de l'ACSP

1.0 Mot d'ouverture

L'assemblée est ouverte à 7 h 15.

La présidente, Ardene Robinson Vollman, souhaite aux délégués la bienvenue à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2015 de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) et présente les membres du c.a. de l'ACSP.

2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2014 à Toronto (Ontario)

Motion : *Louise Potvin/James Chauvin*
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tel que distribué le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2014 à Toronto (Ontario).

/1 ABSTENTION

.../ADOPTÉE

3.0 Adoption des états financiers audités de 2014

Comme les membres le savent, les dernières années ont été difficiles pour l'ACSP comme pour bien d'autres organisations non gouvernementales du pays. L'ACSP redresse sa situation financière depuis environ deux ans, mais l'avenir demeure incertain, car la reprise économique est hésitante et les possibilités de nouvelles sources de financement pour l'Association restent assez limitées.

Ardene Robinson Vollman demande à Ian Culbert, directeur général de l'ACSP, de présenter au nom de Robert Schwartz, président du Comité des finances, les états financiers audités de 2014 distribués dans la trousse de l'AGA.

États financiers

L'Association a de nouveau reçu un rapport d'audit favorable en 2014 et a terminé l'année avec un excédent de 145 000 \$, beaucoup plus que l'excédent de 10 000 \$ prévu au budget. Ce sont de bonnes nouvelles, mais le c.a. a approuvé un budget déficitaire en 2015 qui érodera la réserve non assujettie à des restrictions. La stabilité financière de l'Association à plus long terme demeure entièrement tributaire :

- du maintien et de l'accroissement du nombre de ses membres;
- de la gestion continue des partenariats existants avec des sociétés et de la création de nouveaux partenariats;
- de la bonne gestion des secteurs d'activité existants;
- de nouvelles sources de recettes pouvant financièrement appuyer les activités de base.

Le conseil d'administration et le Comité des finances continuent à surveiller très attentivement le bien-être financier de l'Association et sont prudemment optimistes pour l'avenir.

Questions et discussion

Paul Hasselback félicite le c.a. et l'Association pour le travail accompli au cours des 10 dernières années afin de réduire la dépendance envers le financement public, qui était de plus de 90 %. Il les incite à continuer à faire preuve de transparence dans les lignes budgétaires des projets et des conférences, en indiquant notamment dans chaque cas : de quoi il s'agit; les recettes; et la dépendance administrative envers ces projets.

Irv Rootman demande quels sont les plans pour accroître les effectifs afin de générer des recettes et indique qu'une connexion avec le mouvement environnemental pourrait stimuler les adhésions. A. Vollman répond que le c.a. a créé un groupe de travail sur les adhésions pour explorer les façons d'accroître les effectifs. C'est particulièrement important, non seulement pour les cotisations que cela apporterait, mais pour renforcer les capacités de l'ACSP et offrir des services permettant aux membres de renforcer leurs propres capacités à la faveur d'une relation mutuellement avantageuse. On invite les membres à partager leurs idées.

Sharon Yanicki s'interroge sur le recrutement des étudiants. Ils sont une source de personnes de même opinion appelées à devenir nos membres futurs. La présidente se dit heureuse du grand nombre d'étudiants qui participent à la conférence. Pour les attirer, les professeurs, les universitaires et les directeurs de recherche doivent véhiculer le message de l'ACSP et faire connaître les avantages de l'adhésion. L'ACSP essaie de convaincre davantage d'universitaires de devenir membres et invite ceux qui sont présents à en parler avec le directeur général et l'administratrice étudiante.

Joel Kettner suggère de réfléchir davantage au créneau particulier de l'ACSP et moins aux façons de faire de l'argent, car l'un découle de l'autre. La présidente est d'accord; c'est la raison pour laquelle le c.a. a décidé à sa réunion récente d'amorcer une stratégie de communications et de promotion de l'image de marque pour clarifier quel est le créneau de l'ACSP et le communiquer plus stratégiquement à différents publics. Dans un commentaire de suivi, J. Kettner indique que le créneau de l'ACSP est d'offrir un espace de conversation sûr et des possibilités d'action sociale pour nos membres et d'autres acteurs de la santé publique qui ont les mains liées dans leurs propres domaines.

Pemma Muzumdar fait remarquer que d'autres associations provinciales et territoriales pour la santé publique sont confrontées au problème des adhésions et que certaines ont fait d'importants progrès à cet égard. Elle demande s'il serait

possible d'apprendre les uns des autres. La présidente répond que le directeur général de l'ACSP copréside le Réseau canadien d'associations pour la santé publique (RCASP), qui se réunit périodiquement par téléconférence, et en personne au moment de la conférence annuelle. On y discute des nouveaux enjeux dans les provinces et territoires et l'on partage les solutions que chacun a trouvées pour aborder ces enjeux. Les associations sont encouragées à offrir des options d'adhésion conjointe en plus de l'adhésion directe afin d'accroître les effectifs conjointement et de collaborer aux campagnes d'adhésion. L'ACSP est résolue à travailler en collaboration avec les provinces et les territoires.

Jake Pauls mentionne un groupe de prévention des traumatismes très actif au Canada qui semble attirer à son congrès un public aussi nombreux que celui de la conférence de l'ACSP. Il suggère à l'ACSP d'y avoir une présence et d'y promouvoir notre travail de réflexion auprès des acteurs qui n'y participent pas.

Motion : **Brent Fraser/Sheilah Sommer**
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tels que distribués les états financiers audités de 2014 de l'Association canadienne de santé publique.

.../ADOPTÉE

Ian Culbert rend hommage à l'apport continu de Sheilah Sommers à l'Association et la remercie pour ses états de service. Sheilah se retire de ses fonctions cette année après avoir siégé au Comité des finances depuis sa création.

4.0 Nomination de l'auditeur de l'ACSP pour 2015

Depuis les quatre dernières années, l'ACSP fait appel à BDO Canada comme auditeur. Le Comité des finances et le personnel sont satisfaits des services de ce cabinet, dont les prix demeurent compétitifs. Le Comité des finances et le conseil d'administration recommandent tous les deux que BDO Canada soit nommé auditeur de l'ACSP pour 2015.

Motion : **Lynn McIntyre/Gilles Paradis**
QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le cabinet BDO Canada LLP auditeur de l'ACSP pour 2015.

.../ADOPTÉE

5.0 Rapport annuel de l'ACSP à l'AGA

Ardene Robinson Vollman présente le rapport annuel de 2014. Les divers articles et documents cités dans le rapport sont accessibles sur le site Web de l'ACSP.

- Lors de Santé publique 2014 à Toronto, l'ACSP a lancé un document de travail sur la démarche de santé publique à l'égard de la gestion des substances psychotropes illicites au Canada. Dans ce document, on fait valoir que les politiques antidrogues fondées sur l'interdiction ont échoué et qu'il existe une solution de rechange à l'interdiction et à la criminalisation : une démarche de santé publique fondée sur les principes de la justice sociale, des droits de la personne et de l'équité, sur des politiques et des pratiques éclairées par des données probantes et sur la prise en compte des déterminants de la santé sous-jacents.

- L'ACSP a présenté un mémoire au gouvernement du Canada concernant le projet de loi C-2 (Loi sur le respect des collectivités). Bien que les députés du gouvernement et de l'opposition lui aient refusé le droit de comparaître devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes pour exprimer ses préoccupations, l'ACSP poursuit ses efforts d'action sociale. Le directeur général de l'ACSP a participé à une table ronde parlementaire sur les avantages d'une démarche de santé publique pour gérer les substances psychotropes illicites.
- L'ACSP a comparu comme témoin devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes au sujet des cigarettes électroniques. Notre présentation comprenait un ensemble de recommandations au gouvernement fédéral, dont celles d'interdire l'utilisation des cigarettes électroniques dans tous les lieux publics qui relèvent de sa compétence; d'imposer des restrictions à la publicité, à la promotion et aux commandites, comme pour les produits du tabac; et d'investir des sommes supplémentaires dans la recherche.
- L'ACSP a invité le gouvernement fédéral à mener une évaluation des mesures qui ont été prises en raison des enquêtes, rapports et constatations antérieurs sur les femmes autochtones disparues ou assassinées et à mettre en œuvre un plan d'action intégré de prévention de la violence qui en aborde les causes profondes. Cet appel s'inscrivait dans la continuité d'une résolution de l'ACSP, adoptée par les membres en 1990, qui reconnaissait l'omniprésence et la force destructrice de la violence dans la société et s'engageait à plaider vigoureusement en faveur de son élimination.
- L'ACSP a publié un énoncé de position sur le travail du sexe au Canada qui aborde cet enjeu dans une perspective de santé publique. L'énoncé comporte plusieurs recommandations pratiques et spécifiques au gouvernement au Canada; on y reconnaît les situations réelles en cause dans le travail du sexe, et les recommandations visent à réduire les dangers inhérents du travail du sexe pour les personnes qui le pratiquent et pour leur clientèle.
- La *Revue canadienne de santé publique* a une nouvelle rédactrice en chef, Louise Potvin, depuis le 1er janvier 2014. Sous sa direction, le comité de rédaction a reçu le mandat élargi d'améliorer l'impact de la Revue dans les domaines de la pratique et de la recherche en santé publique et d'améliorer la qualité et la pertinence des articles publiés tout en maintenant le caractère bilingue de la publication.
- La conférence annuelle de l'ACSP demeure le lieu de rassemblement des effectifs de la santé publique au Canada. Santé publique 2014 a connu un grand succès, et l'édition de cette année se déroule très bien. Nous sommes heureux d'avoir la collaboration de la First Nations Health Authority et de l'Organisation panaméricaine de la Santé au comité directeur. L'an prochain, nous nous retrouverons à Toronto du 13 au 16 juin.
- L'ACSP a fourni des services de gestion d'événement pour l'édition 2014 de la Conférence canadienne sur l'immunisation. Nous ferons de même en 2016.
- Le sondage sur les politiques et l'action sociale mené en 2013 par l'ACSP auprès de ses membres a confirmé l'appui

aux initiatives de l'Association portant sur l'environnement et les déterminants sociaux de la santé. Ce sondage a aussi cerné la promotion de la santé mentale des populations comme étant un domaine d'intérêt pour les membres, et l'équipe des politiques de l'ACSP met au point une nouvelle initiative sur le sujet.

- En mars 2014, l'ACSP, Immunisation Canada et l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa ont lancé ImmunizeCA, une application mobile bilingue et gratuite pour aider les Canadiens et leurs familles à faire le suivi de leurs vaccins. Au début de mai 2015, Immunisation Canada, une coalition gérée par l'ACSP, a reçu un don de 100 000 \$ du gouvernement du Canada en l'honneur de la naissance de la princesse Charlotte de Cambridge.
- Avec des fonds de l'Agence de la santé publique du Canada, l'ACSP entreprend un projet de trois ans pour mettre à l'essai un programme national d'agrément des professionnels de la santé publique. Le personnel a mené des entretiens avec des informateurs et répertorié et analysé : les programmes d'agrément existants au Canada dans d'autres domaines que la santé publique; les programmes d'agrément en santé publique disponibles hors du Canada; et les documents afférents à l'évaluation des besoins et aux éléments à considérer pour mener à bien l'élaboration et l'application des programmes d'agrément. Cette étude de champ éclairera les prochaines étapes du projet et permettra de présenter des recommandations à l'égard du titre de professionnel en santé publique agréé et de la stratégie d'agrément.
- En avril 2014, l'ACSP a lancé un nouveau projet dont l'objectif est de rehausser la prévention des ITSS et de réduire la stigmatisation et la discrimination qui y sont liées, car elles minent les efforts de prévention en entravant l'accès aux services de santé et aux services sociaux disponibles et l'utilisation de ces services. On compte atteindre cet objectif en élaborant et en diffusant des produits d'apprentissage à l'intention des professionnels des soins de santé, des services sociaux et de la santé publique et de leurs organisations.
- Une grande partie du travail de l'Association se fait en partenariat. Le Réseau canadien d'associations pour la santé publique et la Coalition canadienne pour la santé publique au 21e siècle sont deux des grands réseaux à travers lesquels l'ACSP formule et communique ses messages sur les politiques et l'action sociale. La liste des partenariats actuels de l'ACSP, en page 6 du rapport annuel, donne une idée de l'envergure de ces relations.
- Le conseil d'administration poursuit son travail sur le nouveau plan stratégique pour la période de 2016 à 2020. Le c.a. s'est réuni cette semaine et a passé beaucoup de temps à perfectionner des objectifs stratégiques et des indicateurs de rendement qui contribueront à guider l'ACSP dans les années à venir.

Rapport du Comité de mise en candidature

Suzanne Jackson, présidente désignée du c.a. et présidente du Comité de mise en candidature, présente le rapport. Les membres du Comité de mise en candidature sont :

- Claire Betker (Manitoba)
- Annie Duchesne (administratrice étudiante de l'ACSP)

- Arden Robinson Vollman (présidente du c.a. de l'ACSP), membre d'office
- Ian Culbert (directeur général de l'ACSP), membre d'office

Suzanne Jackson remercie également Irv Rootman et Louise Potvin, qui se sont tous les deux retirés du comité récemment, pour leur dévouement et leurs états de service.

Depuis la dernière AGA, la composition du c.a. a changé. Au 1er janvier 2015, les personnes suivantes ont entamé leur mandat de deux ans au conseil d'administration de l'ACSP :

- Jacquie Gahagan (Nouvelle-Écosse)
- Jim Mintz (Ontario)
- Eric Young (Colombie-Britannique)

En 2014, 12 membres se sont portés candidats pour trois sièges. Le Comité de mise en candidature espère que l'élection de 2015 suscitera le même intérêt et encourage les membres à songer à poser leur candidature.

En novembre 2014, le c.a. a nommé Suzanne Jackson présidente désignée. Ceci a créé un siège vacant que le c.a. a pourvu en nommant la candidate à l'élection arrivée en quatrième place. Cheryl Armistead, du Québec, a été nommée pour un mandat d'un an à compter du 1er janvier 2015.

On rend hommage et on remercie pour leur dévouement et leur contribution les administrateurs qui ont quitté le c.a. à la fin de 2014 :

- Paul Gully
- Joel Kettner
- Isaac Sobol
- Lynn McIntyre, présidente sortante

L'appel de candidatures officiel pour l'élection de 2015 sera diffusé aux membres à la fin de juillet, la date de clôture étant fixée au 10 septembre. L'élection se déroulera en octobre et en novembre pour pourvoir cinq sièges au c.a., dont celui de l'administratrice étudiante.

6.0 Période de questions et discussion

Ardene Robinson Vollman invite les participants à poser des questions sur les activités de l'Association.

Paul Hasselback demande des éclaircissements au sujet du déficit prévu en 2015 auquel on a fait allusion sans mise en contexte et voudrait savoir pourquoi il semble difficile de faire des projections. Ian Culbert répond au nom du Comité des finances que lorsqu'elle établit son budget, l'ACSP se montre prudente en ce qui a trait à ses recettes et n'inclut aucun financement conjectural. Face aux recettes, nous avons les dépenses de base qui soutiennent les activités de l'Association. L'ACSP a plusieurs sources de recettes, mais aucune n'est particulièrement stable; le financement public, les commandites d'entreprises et les dons de charité peuvent fluctuer fortement d'une année à l'autre, et nos capacités de prévoir au-delà d'un horizon de 6 à 12 mois sont limitées. Nous tâchons actuellement d'augmenter notre encaisse,

notamment en faisant des efforts particuliers pour accroître le nombre de membres de l'ACSP.

La présidente fait remarquer que l'on ne peut plus apporter d'autres restrictions budgétaires après les réductions considérables du personnel et des locaux à bureaux. Ce qu'il faut à présent, ce sont des idées d'autofinancement. Après la réunion récente du c.a., il est clair que l'ACSP doit tendre vers un modèle opérationnel entrepreneurial. On demande aux membres d'appuyer ce changement en proposant des idées d'occasions d'affaires; on peut présenter ces idées à n'importe quel membre du c.a. ou au directeur général.

Norman Geisbright fait la réflexion que le programme de la conférence est très bon et touche à des sujets divers. Il travaille dans le domaine de l'alcool, qui figure au programme mais mériterait plus d'attention étant donné sa charge mondiale de morbidité. Il aimerait qu'il y ait plus de résumés et de participants de cette communauté. Par ailleurs, il pourrait y avoir davantage de résumés sur les traumatismes et la violence, y compris la guerre et l'impact des conflits. Ces domaines pourraient attirer de nouveaux membres. La présidente répond que la conférence doit se limiter à présenter des sujets sur lesquels on reçoit des résumés. Elle encourage N. Geisbright et ses collègues à soumettre des résumés, des présentations d'experts ou des ateliers aux conférences futures. Ce sont des moyens de contribuer à accroître les adhésions.

Wanda Martin note que l'Association des infirmières et infirmiers du Canada n'est pas sur la liste des partenaires en page 6 du rapport annuel et voudrait savoir pourquoi, et si l'ACSP compte entretenir des liens avec cette association. Ian Culbert répond que l'ACSP interagit avec l'AICC au sein de la Coalition canadienne pour la santé publique au 21^e siècle (CCSP21) et du Groupe d'intervention action santé (HeAL). Il y a un lien actif, mais pas une relation bilatérale.

Drona Rasali revient sur le modèle opérationnel que l'ACSP est en train d'adopter. Ce modèle semble fonctionner au niveau exécutif plutôt que de puiser dans le vaste bassin de ressources des jeunes professionnels de la santé publique. On pourrait faire davantage pour faire appel au personnel de terrain. La présidente souligne que l'idée d'attirer davantage d'intervenants de première ligne et de jeunes professionnels vers l'ACSP a été discutée au c.a. et déléguée au nouveau Groupe de travail sur les adhésions. L'assistance à la conférence ne reflète pas le nombre de membres : 75 % des délégués de la conférence ne sont pas membres. Ces non-membres ont reçu une adhésion gratuite de six mois pour faire l'expérience de l'adhésion à l'ACSP et de ses avantages. En cette période de restrictions, ce sont souvent les intervenants de première ligne auxquels on coupe les fonds nécessaires pour assister aux conférences. Les cotisations des membres sont importantes, mais on a surtout besoin de leur savoir-faire, de leur enthousiasme, de leur passion et de leur appui moral; ils peuvent se porter volontaires pour faire de l'Association un organisme plus viable et énergique, qui peut prêter sa voix aux grands problèmes de santé publique alors que d'autres

personnes de la santé publique ne peuvent pas le faire sans danger dans leur milieu de travail.

Fiaza Siddiqi demande si l'ACSP a exploré l'idée des « investisseurs providentiels ». La présidente dit que c'est une bonne suggestion, mais que les demandes auprès de divers organismes philanthropiques ont eu peu de succès. F. Siddiqi parle aussi de l'importance d'attirer la jeune génération vers l'ACSP; il faudrait que les étudiants comprennent mieux en quoi consiste la santé publique. La présidente répond que la promotion de l'image de marque, la vision et les communications sont des éléments clés lorsqu'on raconte l'histoire de la santé publique. C'est une priorité pour le c.a.

Joel Kettner fait la réflexion qu'il est difficile de distinguer la Santé publique (officielle, avec un grand S) de la santé publique (petit s); bien des gens dans bien des domaines, secteurs et professions veulent faire partie de la santé publique, mais ne se voient pas à l'ACSP. Il serait mutuellement avantageux que plus de gens considèrent la santé publique de façon beaucoup plus vaste, en montrant que ce qui se passe ici est très spécial et transcende d'autres organismes. De nombreux organismes représentent d'autres domaines; l'ACSP pourrait tisser des liens avec eux à travers ses membres; à un coût supplémentaire modeste, ces gens pourraient adhérer à l'ACSP en plus de leur organisme primaire. La présidente remercie J. Kettner pour ses excellentes idées; le Groupe de travail sur les adhésions les étudiera, et on espère que l'an prochain à la même date, on aura mis en place des stratégies concrètes.

Lloy Wylie fait remarquer qu'il faudrait faire valoir les compétences uniques des étudiants de maîtrise en santé publique (MSP) auprès des employeurs. Les bureaux de santé ont tendance à n'embaucher que des cliniciens, des infirmières et du personnel de promotion de la santé. Il n'y a pas d'association professionnelle pour la santé publique qui défend ces professionnels au même titre que les médecins et les infirmières. L'ACSP est bien placée pour être ce porte-parole. Montrer que les professionnels de la santé publique apportent un point de vue unique pourrait être un moyen d'attirer des membres parmi les étudiants. Ils sont nerveux en pensant à leurs perspectives et se sentent un peu perdus parce que les gens ne savent pas vraiment ce qu'ils font. La présidente remercie L. Wylie pour ses excellents commentaires.

Isabelle Mogck suggère qu'un moyen d'attirer des membres serait peut-être de s'adresser aux infirmières, qui ont un côté « grégaire »; selon les données les plus récentes de l'Ontario, la moitié des employés des bureaux de santé publique sont des infirmières. Par exemple, l'adhésion à la RNAO [Registered Nurses Association of Ontario] réduit les droits d'adhésion à l'AICC et aux Infirmières et infirmiers en santé communautaire du Canada. Si l'ACSP s'ajoutait à la liste, elle pourrait accroître ses effectifs. La présidente note qu'en plus des infirmières, il y a d'autres disciplines que l'ACSP aimerait voir représentées en plus grand nombre parmi ses membres et au c.a. L'ACSP prévoit aussi engager la conversation avec les disciplines de la

santé publique sur les moyens possibles de développer les liens mutuellement avantageux.

Pemma Muzumdar remarque l'absence de représentation de personnes de couleur aux plénières et aux comités de la conférence. Elle pense que l'ACSP devrait en faire plus pour souligner visiblement le merveilleux travail qui est fait par des membres d'origines différentes. La présidente encourage P. Muzumdar et les membres de diverses origines à présenter leurs idées et à soumettre des résumés et des présentations aux conférences. P. Muzumdar et A. Robinson Vollman siègent toutes les deux au comité directeur de la conférence annuelle et savent qu'il y a eu un effort concerté de ce comité pour accroître la diversité à la conférence de cette année. L'ACSP a un Groupe de travail sur la diversité qui joue un rôle consultatif auprès du directeur général; on a lancé un appel aux bénévoles récemment, mais personne n'a répondu. La présidente demande à toute personne vraiment intéressée par la diversité à l'ACSP de se porter volontaire pour aborder cette question au sein de l'Association et dans le monde de la santé publique. P. Muzumdar se porte volontaire, ainsi que sa collègue Sume Ndumbe-Eyoh.

Au sujet de la participation citoyenne à l'ACSP, Sharon Yanicki indique qu'elle aimerait que l'on réfléchisse davantage aux possibilités de l'aspect entrepreneurial d'investir dans l'ACSP.

Nathan Nickel, du Centre de la politique des soins de santé du Manitoba, est très impliqué auprès de l'American Public Health Association et siège au comité de planification de la conférence de l'APHA. En tant que membre de l'APHA, il connaît les nombreux avantages qu'elle offre à ses membres. Bien qu'il vive au Canada depuis quatre ans, il n'est pas au courant des avantages de l'adhésion à l'ACSP. Dans le cadre des activités de rayonnement de l'ACSP, il est nécessaire de mieux communiquer les avantages de l'adhésion. Selon lui, le fait que l'ACSP n'ait pas une voix au Parlement est aussi un problème. La présidente répond que l'APHA éprouve aussi des difficultés en ce moment. La présidente de l'ACSP est membre du conseil d'administration de l'APHA, et Ian Culbert entretient des

relations périodiques avec le directeur général de l'APHA. Nous espérons apprendre de cette association, et elle de nous – c'est une très bonne relation mutuelle. Encore une fois, les efforts de marketing et de promotion de notre image aideront à communiquer plus clairement les avantages de l'ACSP et les moyens par lesquels les membres peuvent y collaborer et avancer dans leur propre carrière.

7.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée

Pour terminer, Arden Robinson Vollman remercie les participants pour leurs commentaires avisés. Elle dit apprécier l'excellent travail et le dévouement de ses collègues du c.a. qui surveillent le rendement de l'Association au nom des membres. Elle se réjouit de travailler avec la nouvelle présidente désignée, Suzanne Jackson, pendant les deux prochaines années. La présidente remercie aussi les nombreux bénévoles qui consacrent leur temps et leur savoir-faire aux comités et groupes de travail de l'ACSP, et de bien d'autres façons qui aident l'ACSP à atteindre ses objectifs. Aux collaborateurs, partenaires et commanditaires de l'ACSP, votre loyauté est très appréciée; nous ne pourrions pas faire notre travail sans vous. La présidente exprime l'appréciation sincère du c.a. à Ian Culbert et au personnel de l'ACSP; ils accomplissent la tâche immense de garder l'ACSP active et sur le bon chemin et de garder les portes de l'Association ouvertes.

« Nos plus grands remerciements vont à nos membres. C'est en raison de votre engagement envers l'ACSP que nous existons, que nous travaillons fort à exprimer les enjeux qui vous importent et que nous sommes déterminés à assurer la continuité de cette association aussi longtemps que possible. »

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 15 juin 2016 à Toronto (Ontario) durant Santé publique 2016.

Motion : **Joel Kettner/Jacqueline Gahagan**
QU'IL SOIT RÉSOLU de lever l'assemblée générale annuelle de l'ACSP du 27 mai 2015 (8 h 45).

.../ADOPTÉE